



Schéma Départemental de l'Autonomie

Permettre à tous les Meusiens, quels que soient leurs âges et handicaps, de réaliser leurs projets et de contribuer à la vie du département, c'est tout simplement respecter leurs droits. Cette démarche de « mieux vivre ensemble au-delà de nos différences » permet à tous de s'enrichir des autres, de leurs idées, compétences, expériences, générosité et envies.

Publié le 20 septembre 2024

Le Département face aux nouveaux défis de l'autonomie

En 2017, les contextes législatif, socio-économique et scientifique, ainsi que les questionnements sociétaux amenaient à revoir les choix à faire pour répondre aux problématiques d'autonomie en complétant positivement une logique antérieure.

La nécessité est apparue pour le Département de modifier la vision collective du handicap et des incapacités liées à l'avancée en âge.

Un projet de soutien à l'autonomie a été élaboré pour conduire une politique départementale sur cinq ans.



Le choix du Département s'est porté sur un schéma unique pour l'autonomie à forte dimension partenariale et territoriale.

Pour le Département de la Meuse, il s'agissait d'affirmer sa volonté de définir et de décliner sa politique sociale en adaptant ses objectifs aux évolutions sociétales et aux attentes des personnes concernées.

Ce schéma est destiné à maintenir et renforcer l'autonomie des Meusiens dont l'âge ou une incapacité atteint leurs aspirations à vivre une vie quotidienne librement déterminée.

Loin de gommer les spécificités de chacun, le Schéma départemental pour l'autonomie prend en compte les besoins convergents des publics cibles. Il permet de développer une politique globale et durable, tout en respectant et s'adaptant à l'évolution des parcours individuels.

Des engagements pour l'autonomie des séniors et des handicapés

Pour cela, les principaux engagements concernent:

- La structuration du secteur de l'aide à domicile,
- La mise aux normes et la rénovation des établissements,
- L'optimisation et la mutualisation des ressources matérielles et humaines,
- La mise en valeur du travail en réseau.

L'accompagnement à domicile, l'aide aux aidants, la mobilité, l'accès aux droits, sont des enjeux majeurs et communs aux personnes âgées comme aux personnes handicapées, même si les réponses à apporter peuvent être différencieres.

De même, le vieillissement des personnes en situation de handicap est une réalité pour laquelle il faut apporter des réponses innovantes.



L'âge ne peut être ralenti, mais la perte d'autonomie peut être retardée grâce à de multiples actions.

Une démarche conjointe des acteurs locaux

Parce que la réussite d'une politique publique dépend de l'implication de tous les acteurs et du décloisonnement des institutions, le Département de la Meuse et l'Agence Régionale de Santé ont décidé de collaborer très étroitement pour l'élaboration de ce schéma.

Leurs compétences sur le champ médico-social étant complémentaires, l'objectif est de mieux servir le territoire par:

- La mise en cohérence de leurs politiques et moyens,
- La mobilisation de leurs opérateurs et partenaires.

Pour l'élaboration du Schéma départemental pour l'autonomie, le Département a souhaité intégrer des regards croisés et construire une politique placée au cœur des problématiques de vie des personnes concernées.

Ce schéma constitue une démarche innovante de l'action publique basée sur l'expression des besoins des personnes tout au long de leur vie.

CONTACT



DIRECTION AUTONOMIE

📍 Clos Marinette
47 Rue du Port
55000 BAR-LE-DUC

📞 0329457655
✉️ E-MAIL
📍 ITINÉRAIRE



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François
Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55